



**EMPLOI SAISONNIER – HORAIRE VARIABLE**  
**JOURNALIER(ÈRE) – AMÉNAGEMENT – ENTRETIEN**

**ORGANISATION** : Municipalité de Sainte-Eulalie

**TAUX HORAIRE** : À discuter selon expérience

**DESCRIPTION DE L'EMPLOI**

Travaux se rapportant à l'entretien des terrains et des édifices et/ou travaux comportant l'accomplissement de diverses tâches manuelles reliées à la propreté et aux travaux dans les parcs, la voie publique, les bâtiments municipaux, etc. L'employé reçoit des directives du département de la voirie concernant le travail à accomplir et des instructions détaillées pour les divers travaux.

**EXEMPLES DE TÂCHES ACCOMPLIES** (ne se limitant pas)

- Maintenir la propreté dans les parcs
- Participer aux divers travaux d'entretien des bâtiments
- Tondre le gazon
- Entretien des plates-bandes

**CRITÈRE D'EMPLOI**

**QUALIFICATIONS REQUISES**

- Avoir au moins 16 ans
- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou être en voie de l'obtenir
- Permis de conduire valide (classe 5)
- Politesse, respect de l'autorité et des équipements et ponctualité

**HABILETÉS ET CARACTÉRISTIQUES RECHERCHÉS**

- Capacité à travailler manuellement et dans des conditions climatiques difficiles

**CRITÈRE D'EMPLOI**

**DURÉE** : de mai à septembre 2022

**HORAIRE** : Variable avec une possibilité de 35 h semaine maximum – Disponibilité requise de jour sur semaine et fin de semaine.

**LIEU** : Sainte-Eulalie

Pour postuler, veuillez acheminer votre CV au Bureau municipal au 757, rue des Bouleaux Sainte-Eulalie ou encore par courriel à [info@sainte-eulalie.ca](mailto:info@sainte-eulalie.ca)

La municipalité de Sainte-Eulalie souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite donc les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques ainsi que les personnes présentant un handicap à soumettre leur candidature et mentionner expressément leur groupe d'appartenance.